



**COMPTE-RENDU
DU
COMITE SYNDICAL
DU 27 juin 2017
17 heures 00**

Date de la convocation : 21 juin 2017

**Nombre de membres « syndicaux » : 25
Nombre de présents « syndicaux » : 8
Excusés « syndicaux » : 17
Pouvoirs « syndicaux » : 3**

**Nombre de membres « asst » : 20
Nombre de présents « asst » : 6
Excusés « asst » : 14
Pouvoirs « asst » : 3**

Points inscrits à l'ordre du jour

- DMO Eaux Pluviales « rue du commerce T2 » - Commune de Joeuf (17/027) -- Délégués « syndicat »,
- Autorisation de signature du marché « réhabilitation AEP et Asst de la rue du commerce T2 à Joeuf » (17/028) --Délégués « syndicat »,
- Autorisation de lancement et signature du marché « renouvellement collecteur rue de Haropré à Joeuf » (17/029) -- Délégués « assainissement ».

M. le Président ouvre la séance à 17 heures 00 et fait état des délégués absents, excusés et représentés.

Cette réunion fait suite à l'absence de quorum le 20/05, de fait seuls les points « assainissement » et « syndicat » sont abordés lors de cette séance.

M. Jean Louis CAMPAGNOLO délégué « asst » de la commune de Sainte Marie aux chênes se porte volontaire comme secrétaire de séance.

Point(s) soumis à délibération :

1. DMO Eaux Pluviales « rue du commerce T2 » - Commune de Joeuf (17/027)
Délégués « syndicat »

M. le président propose de délibérer sur la signature d'une DMO «rue du commerce T2 - EP» avec ladite commune.

Suite à la réhabilitation de la rue, des travaux d'eaux pluviales devront être réalisés.

Le prévisionnel financier s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles : 20 000 € HT

Recettes prévisionnelles : //

Les délégués « syndicat » du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorisent la signature d'une DMO avec la commune de Joeuf dans les conditions précisées ci-dessus.

2. Autorisation de signature du marché « réhabilitation AEP et Asst de la rue du commerce T2 à Joeuf » (17/028)
Délégués « syndicat »

M. le président propose aux délégués « syndicat » de l'autoriser à signer le marché relatif aux travaux « rue du commerce T2 » à Joeuf.

Ces travaux comprennent la réhabilitation des réseaux pour un prévisionnel de dépenses de 293 435 HT €uros (126 900 € pour l'asst et 166 535 € HT pour l'AEP).

Pas de recettes attendues.

Il s'agit d'un marché unique avec 2 rubriques : 1 pour l'asst et 1 pour l'AEP.

Les délégués « syndicaux » du comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorisent le président à signer le marché relatif à la réhabilitation AEP et ASST de la rue du commerce T2 sur JOEUF et disent que les crédits seront prévus au budget 2017 assainissement (Ets 468) et budget 2017 AEP (Ets 469), et suivants.

3. Autorisation de lancement et signature du marché « renouvellement collecteur rue de Haropré à Joeuf » (17/029)
Délégués « assainissement »

Monsieur le président propose aux délégués « assainissement » de l'autoriser à lancer et signer le marché relatif au renouvellement d'un collecteur « rue de Haropré » à Joeuf.

Ces travaux comprennent des travaux de réhabilitation de l'assainissement (branchements,...) pour un prévisionnel de dépenses de 190 000 €uros.

Les délégués « assainissement » du comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorisent le président à lancer et signer le marché relatif au renouvellement du collecteur « rue de Haropré » à Joeuf tel que présenté ci-dessus, et disent que les crédits seront prévus au budget 2017 et suivants « assainissement ».

Le président lève la séance à 17h30

Le secrétaire de séance,
M. Jean Louis CAMPAGNOLO
Délégué « Asst » de Sainte Marie aux chênes



Le président d'Orne Aval,
M. Lionel GERARD.

